

MINISTRE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

# **LOI DE FINANCES PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2014 RAPPORT DE PRESENTATION**

# **SOMMAIRE**

<b><i>INTRODUCTION</i></b>	<b>3</b>
<b><i>I. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE EN 2013</i></b>	<b>5</b>
I.1 Situation économique récente	5
I.2 Situation des finances publiques en 2013	6
I.2.1 Situation de mobilisation des ressources	6
I.2.2 Exécution des dépenses	8
<b><i>II. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET BUDGET 2014</i></b>	<b>13</b>
II.1 Perspectives économiques en 2014	13
II.2 Composantes du budget 2014	14
II.2.1 Au titre des ressources	14
II.2.2 Au titre des dépenses	18
<b><i>CONCLUSION</i></b>	<b>27</b>

## INTRODUCTION

Le contexte d'élaboration du budget 2014 est marqué par la poursuite de la consolidation de la paix et de la croissance économique. En effet, les actions entreprises par le Gouvernement ont permis l'amélioration de la situation sécuritaire et l'achèvement du processus de mise en place des institutions de l'Etat par la finalisation du processus électoral en 2013. En outre, en vue de relancer le dialogue politique, des efforts constants de décrispation du climat politique ont été engagés et se sont traduits récemment par la mise en liberté de certains responsables politiques.

Au plan économique, les réformes engagées dans les secteurs clés de l'économie conjuguées avec les mesures d'accompagnement des entreprises mises en œuvre, impriment un rythme de croissance soutenue à l'activité économique. La stratégie du Gouvernement consiste à accélérer cette croissance par les investissements à travers l'amélioration de l'environnement des affaires. Pour y parvenir, des mesures d'appui au secteur privé ont été prises et se traduisent par la création d'un « Guichet Unique » des investissements, l'adoption d'un nouveau code des investissements, la mise en place des Partenariats Public-Privé et la création de tribunaux de commerce.

Au niveau budgétaire, la poursuite des efforts d'assainissement et d'amélioration de la gestion des finances publiques sous l'impulsion des réformes structurelles et sectorielles, a permis une bonne amorce

de la mise en œuvre du programme économique et social du Gouvernement décliné dans le Plan National de Développement (PND) 2012-2015.

Afin d'assurer la viabilité à moyen et long terme des finances publiques, des stratégies de gestion de la dette publique et de maîtrise de la masse salariale, ont été élaborées.

Par ailleurs, la gestion 2014 devrait également profiter de la poursuite du processus de transposition de la réglementation communautaire dans la législation nationale qui contribuera à l'efficacité dans la gestion des finances publiques.

Aussi, dans la dynamique de l'optimisation de l'allocation des ressources et l'efficacité de la dépense, ce budget poursuit-il l'extension des cadres de dépenses à moyen terme à cinq (05) nouveaux ministères, portant le nombre de ceux qui travaillent déjà dans ce système à seize (16).

Au regard de ce contexte favorable ci-dessus décrit, le budget 2014 a été bâti avec l'hypothèse d'un taux de croissance économique projeté à 9,1%, soit un niveau de PIB de 15 760 milliards. Toutefois, l'objectif du Gouvernement est de réaliser un taux de croissance de 10%.

A travers ce budget, le Gouvernement entend poursuivre les actions de renforcement des infrastructures socio-économiques de base, de promotion de l'emploi, d'amélioration de l'offre de santé et d'éducation

ainsi que d'appui au développement agricole. Ces actions seront renforcées par des interventions spécifiques dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU) et du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) conclu avec l'AFD.

Le présent rapport donne un aperçu de l'évolution de la situation économique et financière en 2013 et présente les perspectives économiques ainsi que les principales composantes du budget 2014.

## I. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE EN 2013

### I.1 Situation économique récente

La croissance de **l'économie mondiale**, devrait s'établir à 3% en 2013, sous l'impulsion du dynamisme des économies des pays émergents d'Asie et de l'Afrique Subsaharienne. Toutefois, cette croissance est en retrait par rapport au rythme observé en 2012 (3,1%) en liaison avec la faible activité dans les pays avancés et la poursuite de la récession dans la zone Euro.

Au niveau de la **zone UEMOA**, l'activité économique bénéficierait de l'essor de l'extraction minière, de la poursuite des investissements publics ainsi que de l'assainissement des filières de production vivrière et des cultures de rente. La croissance devrait se situer autour de 6,5% en 2013 contre 5,8% en 2012, au delà de la moyenne de l'Afrique Subsaharienne estimée à 5,1%.

**Au plan national**, l'activité devrait bénéficier de la dynamique de croissance imprimée en 2012. Le taux de croissance se situerait en termes réels à 9%, soutenu par l'ensemble des secteurs, principalement les secteurs secondaire et tertiaire.

En effet, **le secteur secondaire** tirant profit de l'amélioration de l'environnement des affaires et du renforcement du partenariat public-privé, devrait progresser de 13,3% en relation avec la hausse des BTP (25,3%) liée à la bonne évolution des chantiers publics entamés en 2012 et au démarrage de nouveaux projets.

De même, **le secteur tertiaire**, bénéficiant du dynamisme des activités dans le commerce, les télécommunications, les transports et les services, devrait connaître une croissance de 12,6%.

Quant au **secteur primaire**, il enregistrerait un taux de croissance de 3,7% en 2013, tiré par l'extraction minière (1,3% contre -4,5% en 2012) profitant de la consolidation des productions de gaz et d'or ainsi que l'agriculture vivrière (4% contre 3% en 2012) et d'exportation (4% contre -0,2% en 2012).

**L'inflation** se situerait autour de 2,7% en 2013 contre 1,3% en 2012, du fait notamment, de l'augmentation des prix du gaz butane, de la mise en œuvre du mécanisme automatique de fixation des prix des produits pétroliers, de la hausse tarifaire et du basculement de certains clients au tarif général de l'électricité. Ce niveau d'inflation reste tout de même contenu dans les limites de la norme communautaire fixée à 3%.

Toutes les composantes de **la demande** devraient enregistrer une progression en liaison avec le climat d'apaisement et la création d'emplois. En effet, la consommation finale augmenterait de 4,3% tandis que **l'investissement** progresserait de 39,9% en rapport avec les chantiers de l'Etat et l'accroissement par le secteur privé des outils de production.

S'agissant des **échanges extérieurs**, le solde commercial ressortirait excédentaire (5,2% du PIB) en rapport avec l'augmentation attendue des **exportations**.

En effet, les exportations devraient connaître une progression de 10,9% soutenue principalement par la hausse de la demande extérieure de produits agro-industriels et de produits agricoles d'exportation à l'exception du cacao fève.

## I.2 Situation des finances publiques en 2013

Le budget 2013, prévu initialement à **3 814,6 milliards**, a été porté à **3 883,8 milliards**, suite à des aménagements survenus en cours d'année dans le cadre d'un collectif budgétaire.

La mobilisation des ressources et l'exécution des dépenses pour la gestion 2013 se présentent comme suit.

### I.2.1 Situation de mobilisation des ressources

Les réalisations de ressources en 2013 ressortiraient à **3 804,5 milliards** pour une prévision de **3 883,8 milliards**, en raison notamment des contre-performances enregistrées au niveau des ressources extérieures et des coûts fiscaux plus importants que prévus des mesures de relance de l'activité économique. Ces réalisations comprennent 83,1% de ressources intérieures et 16,9% de ressources extérieures.

**Tableau 1 : Réalisation des recettes budgétaires en 2013**

Natures des ressources	Gestion 2013		
	Collectif	Estimation	Taux d'exéc. (%)
Données en milliards			
<b>RESSOURCES INTERIEURES</b>	<b>3 156,1</b>	<b>3 162,0</b>	<b>100,2%</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>2 240,5</b>	<b>2 240,7</b>	<b>100,0%</b>
dont Impôts sur bénéfices (hors pétrole)	189,0	209,3	110,7%
Revenu du pétrole et gaz	180,6	158,3	87,6%
TVA (hors part secteur électricité)	228,5	216,4	94,7%
Taxes sur produits pétroliers	136,0	147,8	108,7%
Taxes sur marchandises générales	710,6	649,0	91,3%
Droits Unique de Sortie (DUS)	260,0	293,6	112,9%
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>100,5</b>	<b>106,2</b>	<b>105,6%</b>
dont Produits de la privatisation et vente d'actifs	13,0	13,0	100,0%
Versement des entreprises	0,7	0,7	100,0%
Redevance téléphonie cellulaire	6,2	9,1	147,4%
Recettes non fiscales du Trésor	30,1	39,7	131,8%
<b>Titres publics - émissions</b>	<b>806,7</b>	<b>806,7</b>	<b>100,0%</b>
<b>Recettes des Comptes Spéciaux du Trésor</b>	<b>8,4</b>	<b>8,4</b>	<b>99,8%</b>
FIMR (fonds café cacao)	8,4	8,4	99,8%
<b>RESSOURCES EXTERIEURES</b>	<b>727,7</b>	<b>642,5</b>	<b>88,3%</b>
Appuis budgétaires	262,2	247,8	94,5%
Prêts-projets	329,9	257,5	78,1%
Dons-projets	135,6	137,2	101,2%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 883,8</b>	<b>3 804,5</b>	<b>98,0%</b>

Source : DGBF, DGE, DGTCF, DGI, DGD

### ➤ Ressources intérieures

Le recouvrement des **ressources intérieures**, devrait s'établir à **3 162 milliards** contre un objectif de **3 156,1 milliards**. Ce résultat est imputable à la plus-value enregistrée sur le recouvrement des recettes non fiscales.

Les **recettes fiscales** qui constituent 71% des ressources intérieures, devraient s'établir à **2 240,7 milliards**, en ligne avec les objectifs. Ce résultat est principalement lié à l'effet combiné des performances

enregistrées sur l'impôt BIC hors pétrole, l'impôt sur les revenus et salaires, les droits d'enregistrement et de timbre, ainsi que les taxes à l'exportation (DUS) et des contre-performances sur les revenus de pétrole, la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et les taxes sur les marchandises générales.

En effet, ***l'impôt BIC hors pétrole***, prévu à 189 milliards, devrait être recouvré à hauteur de 209,3 milliards, soit un excédent de 20,3 milliards, lié à la consolidation en 2012 de la reprise des activités économiques. Il est également lié à la sensibilisation des contribuables au civisme fiscal qui les a incités aux paiements spontanés.

***Les impôts sur les revenus et salaires*** s'établiraient à 294,9 milliards pour un objectif de 277,9 milliards. Ce niveau de recouvrement est en rapport avec l'amélioration du niveau de l'emploi, consécutive au progrès économique observé depuis 2012 et à la mise en œuvre des grands projets d'investissement public.

Les ***droits d'enregistrement et de timbre*** seraient perçus à hauteur de 66,8 milliards contre 57,2 milliards prévus, soit un surplus de 9,6 milliards. Cette bonne réalisation, en rapport avec les droits d'enregistrement café-cacao (26,7 milliards contre 20,5 milliards prévus), est imputable au bon niveau des exportations et au reversement en 2013 des paiements de 3,3 milliards de droits d'enregistrement café-cacao non perçus par l'Etat en 2012.

Les ***droits et taxes à l'exportation*** sont estimés à 293,6 milliards contre 260 milliards prévus, soit une plus-value de 33,6 milliards s'expliquant par l'augmentation des volumes exportés de cacao suite à la fixation d'un délai aux exportateurs pour évacuer leurs stocks.

Les ***revenus du pétrole*** prévus à 119,2 milliards devraient être recouverts à hauteur de 66 milliards, soit une moins-value de 53,2 milliards due principalement aux difficultés techniques survenues dans la production de pétrole brut sur certains champs.

Le recouvrement plus faible que prévu de ***la TVA*** (216,4 milliards contre 228,5 milliards prévus), résulterait de l'accroissement des coûts fiscaux découlant du nouveau code des investissements adopté en novembre 2012. Ces coûts fiscaux sont également induits par les dispositions du code minier ainsi que par les conventions et dispositions particulières en vigueur.

Toutefois, cette taxe est en hausse de 23,2% par rapport à 2012 grâce au renforcement des opérations de contrôle spécifique sur les crédits de TVA, sur la facture normalisée et sur le secteur de la téléphonie cellulaire.

Concernant ***les taxes à l'importation sur les marchandises générales***, elles seraient recouvrées à hauteur de 649 milliards pour des prévisions de 710,6 milliards. La moins-value de 61,6 milliards qui se dégage, s'explique par une augmentation plus faible que prévue du volume des importations taxées en droit commun et une hausse plus importante des marchandises admises en exonération.

Le volume des importations de marchandises taxées en droit commun a progressé seulement de 5,8% par rapport à 2012, au lieu de 27,4%, base de projection des recettes. Des mesures de rationalisation de ces exonérations seront envisagées pour améliorer le rendement des recettes fiscales.

Les **recettes non fiscales** s'établiraient à 106,2 milliards contre un objectif de 100,5 milliards, soit une plus-value de 5,7 milliards, liée à la performance enregistrée sur les recettes de service (20,2 milliards contre 13 milliards prévus), grâce aux opérations d'identification de ces recettes. Cet excédent a été conforté par le versement d'un montant de 2,9 milliards, non initialement prévu, suite aux mesures arrêtées dans le cadre du recouvrement des arriérés de la redevance de téléphonie cellulaire. Ces surplus ont permis de combler la moins-value sur les revenus du domaine qui ressortiraient à 34,2 milliards contre 41,5 milliards prévus.

Les ressources attendues des **marchés monétaire et financier**, se situeraient à 806,7 milliards conformément à l'objectif, du fait de la confiance renouvelée des souscripteurs en la signature de l'Etat. Ces mobilisations proviendraient des bons du Trésor (400,9 milliards), des emprunts obligataires (211,8 milliards) et des obligations du Trésor (194,1 milliards).

Les **ressources du FIMR** pour le financement de projets spécifiques en milieu rural seraient réalisées à hauteur de **8,4 milliards** comme prévus.

### ➤ **Ressources extérieures**

Les mobilisations de **ressources extérieures** attendues à **727,7 milliards** devraient se situer à 642,5 milliards. En effet, la mise en œuvre satisfaisante du programme économique et financier devrait se traduire par la mobilisation de 247,8 milliards d'appuis budgétaires.

Quant aux ressources extérieures de financement des projets (emprunts et dons), les tirages devraient se situer à hauteur de 394,7 milliards.

#### **I.2.2 Exécution des dépenses**

L'exécution des dépenses du budget ressortirait globalement en fin de gestion à **3 792,1 milliards** contre **3 883,8 milliards** prévus.



**Tableau 2 : Exécutions des dépenses budgétaires en 2013**

Natures des dépenses	Gestion 2013		
	Collectif	Estimation	Taux d'exéc. (%)
Données en milliards			
<b>SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE</b>	<b>984,3</b>	<b>1 001,9</b>	<b>101,8%</b>
<b>Dettes intérieure</b>	<b>725,2</b>	<b>747,6</b>	<b>103,1%</b>
dont Titres publics	592,8	612,7	103,3%
<b>Dettes extérieure</b>	<b>259,1</b>	<b>254,2</b>	<b>98,1%</b>
<b>DEPENSES ORDINAIRES</b>	<b>1 742,3</b>	<b>1 773,6</b>	<b>101,8%</b>
Personnel	1 039,1	1 039,1	100,0%
Abonnement	48,1	48,2	100,1%
Subventions et transferts	286,5	316,9	110,6%
Charges de fonctionnement des services et autres	368,5	369,4	100,2%
<i>Subvention CGRAE</i>	17,2	17,2	100,0%
<i>Carburant armée</i>	7,0	7,0	100,0%
<i>Dépenses sociales ciblées</i>	7,0	7,0	100,0%
<i>Dépenses post-crise</i>	27,6	27,6	100,0%
<i>Autres frais de fonctionnement des services</i>	309,7	310,6	100,3%
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 148,8</b>	<b>1 008,2</b>	<b>87,8%</b>
<b>Trésor</b>	<b>683,4</b>	<b>613,5</b>	<b>89,8%</b>
dont Projets C2D	98,4	49,2	50,0%
Programme Présidentiel d'Urgence	115,0	115,0	100,0%
Construction du barrage de Soubré	27,3	27,3	100,0%
Gratuité des soins ciblés	20,0	20,0	100,0%
<b>Emprunts</b>	<b>329,9</b>	<b>257,5</b>	<b>78,1%</b>
<b>Dons</b>	<b>135,6</b>	<b>137,2</b>	<b>101,2%</b>
<b>DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR</b>	<b>8,4</b>	<b>8,4</b>	<b>100,0%</b>
Investissement FIMR	8,4	8,4	100,0%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 883,8</b>	<b>3 792,1</b>	<b>97,6%</b>

Source : DGBF, DGTCP, DGE

### ➤ Service de la dette publique

Au titre du **service de la dette publique**, l'exécution s'établirait à **1 001,9 milliards**, comprenant 74,6% de dette intérieure et 25,4% de dette extérieure.

Le service de la **dette intérieure** ressortirait à **747,6 milliards** pour des remboursements attendus à 725,2 milliards. Ce service intègre 612,7 milliards de remboursement de titres publics dont 329,8 milliards de bons de Trésor, 138,8 milliards d'obligations du trésor et 137,1 milliards d'emprunts obligataires.

Le service de la dette intérieure comprend également 11,1 milliards de remboursement de la dette titrisée des fournisseurs, en vue de soutenir l'économie nationale.

L'exécution du service de la **dette extérieure** s'établirait à **254,2 milliards** prenant en compte 131,6 milliards au profit du Club de Paris dont 98,4 milliards au titre des échéances de l'AFD traitées dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D). Ces réalisations intègrent également 22,8 milliards à l'endroit des créanciers multilatéraux et 72,3 milliards au profit des créanciers privés du Club de Londres.

### ➤ Dépenses ordinaires

Les **dépenses ordinaires**, prévues à 1 742,3 milliards, seraient exécutées à **1 773,6 milliards**, couvrant les charges de personnel, les frais d'abonnement, le coût de fonctionnement des services, les subventions et transferts.

L'exécution des **dépenses de personnel** se situerait à 1 039,1 milliards, comme prévue. Ces dépenses prennent en compte le salaire de 11 210 nouveaux fonctionnaires et agents de l'Etat (31,8 milliards) dont 1 980 ex-combattants recrutés dans l'emploi

d'agents d'encadrement des établissements pénitentiaires. Elles intègrent également l'impact financier des mesures de revalorisation salariale (42,6 milliards) et l'augmentation du taux de cotisation de la charge patronale (22,9 milliards).

L'exécution des frais **d'abonnement d'eau, d'électricité et de téléphone** devrait être en ligne avec les prévisions fixées à **48,2 milliards** grâce aux mesures de rationalisation mises en œuvre dans les services publics, grands consommateurs et aux actions de sensibilisation menées auprès des usagers de ces services. Les mesures de rationalisation portent également sur l'ajustement des puissances souscrites pour éviter les pénalités, l'incitation au remplacement des équipements vétustes par les services, la restriction des lignes à consommation abusive, les audits sur les installations par le LBTP et la redynamisation des actions de la brigade de contrôle.

**Les autres dépenses ordinaires** intégrant les subventions et transferts, les dépenses post-crise et les charges de fonctionnement des services, s'établiraient à **686,3 milliards** contre 655 milliards prévus.

**Les subventions et transferts** devraient ressortir à **316,9 milliards** contre 286,5 milliards, soit un dépassement de 30,4 milliards lié à la subvention au secteur électricité (63,2 milliards contre 32,3 milliards prévus) qui s'est accrue pour faire face à la demande d'électricité.

**Les dépenses post-crise** sont estimées à **27,6 milliards** couvrant les activités du Conseil National de Sécurité (10 milliards) et de l'Autorité de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration (17,6 milliards).

Quant aux **charges de fonctionnement des services**, elles sont attendues à **310,6 milliards**.

#### ➤ **Dépenses d'investissement**

**Les dépenses d'investissement**, intégrant celles financées sur le FIMR, ressortiraient à 1 016,6 milliards contre 1 157,2 milliards prévus, enregistrant un taux d'exécution de 87,8%.

L'exécution des **dépenses d'investissement sur ressources intérieures** devrait se situer à 621,9 milliards, soit un taux de 89,9% contre 93,6% en 2012, en raison de la contre-performance enregistrée notamment au niveau des projets programmés dans le cadre du C2D. En effet, les projets financés dans le cadre du C2D ont connu des retards dans leur instruction. Le taux d'exécution de ces projets devrait se situer à 50% à fin 2013 grâce aux mesures diligentes prises pour réduire les délais d'instruction et accélérer les opérations. Il s'agit notamment :

- de la création d'une cellule dédiée au C2D au sein de la Direction des Marchés Publics pour le traitement rapide des dossiers d'appels d'offres du C2D ;

- de la finalisation des procédures définissant les modalités des dépenses et de passation des marchés ainsi que des textes mettant en place les structures opérationnelles de gestion des projets ;
- de la mise en place par l'AFD de mesures diligentes pour réduire considérablement les délais d'instruction des projets et de délivrance des avis de non objection.

Toutefois, l'exécution des projets du PPU, la construction du barrage de Soubré, la souscription au capital de la compagnie Air Côte d'Ivoire et la construction du troisième pont devraient connaître des niveaux de réalisation conformes aux prévisions.

Les **dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures** ressortiraient à **394,7 milliards** pour des prévisions de 465,4 milliards. Ces dépenses comprennent les dons projets pour 137,2 milliards contre 135,6 milliards et les emprunts projets pour 257,5 milliards contre 329,9 milliards.

Les réalisations des **dons projets** prennent en compte essentiellement les opérations financées par :

- la Banque Mondiale à hauteur de 75,8 milliards avec notamment le projet de création d'Emplois Jeunes et de Développement des Compétences (10 milliards), le Projet d'Urgence de Réhabilitation du secteur Electricité (18,4 milliards), le Projet de Renaissance des Infrastructures de Côte d'Ivoire (16,7 milliards), le Projet de facilitation du

commerce et du transport Corridor Abidjan-Lagos (14,5 milliards), le Projet d'Urgence d'Appui à l'Education de Base (7,2 milliards) ;

- la Banque Africaine de Développement à hauteur de 18,6 milliards pour le financement du projet de gestion intégrée du bassin versant du Gourou (10,6 milliards), le projet d'appui aux infrastructures agricoles de l'Indenié-Djuablin (6,7 milliards) et le projet d'appui au Plan de Réforme des Finances Publiques (1,3 milliards) ;
- l'Union Européenne pour 9,7 milliards concernant principalement le Projet d'électrification de 23 localités (3 milliards), le Projet d'accompagnement du secteur de la banane (3 milliards).

L'exécution des **emprunts projets** se rapportent principalement aux opérations financés par :

- le Gouvernement Chinois (141,8 milliards) pour l'aménagement du Barrage Hydro-électrique de Soubré (116,9 milliards), l'aménagement de l'autoroute Abidjan-Grand-Bassam (5,6 milliards) et l'exploitation de champs captants de Bonoua et Songon (19,3 milliards) ;
- la Banque Islamique de Développement à hauteur de 41,8 milliards notamment pour la prise en charge des projets d'aménagement de la route Boundiali - Tengréla – Mali (15 milliards), de modernisation et d'extension de l'aérogare

frêt de l'Aéroport d'Abidjan (9 milliards), d'aménagement Hydro-Agricole des Régions du Fromagers et du Haut Sassandra (5,3 milliards) ;

- la BOAD pour 31,6 milliards couvrant entre autres le programme de renforcement du secteur électricité (10 milliards), l'échangeur VGE (6 milliards), la réhabilitation de la Voie Abobo-Anyama (4,1 milliards), les projets d'aménagement Hydro-Agricole de Sangopari et de M'Bahiakro (5 milliards).

Tel est le contexte économique et financier qui a présidé à l'élaboration du budget 2014.

## II. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET BUDGET 2014

### II.1 Perspectives économiques en 2014

L'évolution de l'**économie mondiale** laisse présager une amélioration de la croissance qui se situerait à 3,8% en 2014 contre 3% en 2013 malgré les incertitudes dans les économies de la zone Euro et aux Etats-Unis.

Dans la **zone UEMOA**, la consolidation des activités devrait se poursuivre avec un taux de croissance de 6,3% en rapport avec le dynamisme de l'investissement aussi bien public que privé et la poursuite des réformes structurelles dans les pays membres.

**Au plan national**, la croissance amorcée se poursuit avec un taux de 9,1% en 2014, impulsé par l'ensemble des secteurs.

**Le secteur primaire** devrait évoluer de 5,6% contre 3,7% en 2013, grâce notamment à l'extraction minière et à l'agriculture vivrière.

L'extraction minière progresserait de 22,1% contre 1,3% en 2013. Cette évolution repose sur les investissements dans le domaine de l'exploration, du développement et de l'entretien des puits et mines existants. Ces investissements seraient soutenus par les facilités offertes par le code minier.

L'agriculture vivrière qui devrait enregistrer une progression de 5,5% bénéficierait de la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement du riz, de la réhabilitation des routes de

desserte et de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA).

La bonne orientation de l'activité économique soutenue par les facilités découlant du code des investissements et par la promotion du Partenariat Public Privé (PPP), contribuerait à la progression du **secteur secondaire** de 14,5% en 2014. Cette évolution serait tirée principalement par le renforcement des BTP (30,5%) profitant de la poursuite des chantiers publics et de la progression de l'agroalimentaire (8,5%).

En liaison avec l'évolution favorable des secteurs primaire et secondaire, l'activité dans le **secteur tertiaire** connaîtrait une hausse de 8,9%, soutenue par l'ensemble de ses composantes dont le transport (8,6%), les télécommunications (6,6%) et le commerce (9,7%).

L'**inflation** ressortirait à 2,4%, contenue dans les limites de la norme communautaire grâce à la poursuite des mesures de lutte contre la cherté de la vie et une hausse de l'offre de produits vivriers.

**Au niveau de la demande**, la consommation finale devrait enregistrer une croissance de 6,9% grâce à l'effet combiné de la consommation publique et de celle des ménages. En ce qui concerne l'investissement, l'évolution est attendue à 16,1% en rapport avec

l'accroissement des chantiers de l'Etat et la poursuite du renouvellement des outils de production du secteur privé.

S'agissant du commerce extérieur, les **importations** connaîtraient une hausse de 12,6% compte tenu de la vitalité de l'activité nationale se traduisant par un bon niveau de la consommation intermédiaire et d'équipements. La progression des **exportations** devrait se situer à 13,8%, soutenue principalement par l'augmentation des volumes des produits pétroliers, des produits de l'agro-industrie et de l'agriculture d'exportation.

Les perspectives économiques ainsi décrites, constituent la base des prévisions budgétaires 2014 dont les principales composantes sont ci-dessous présentées.

## II.2 Composantes du budget 2014

Le budget 2014 s'équilibre en ressources et en emplois à **4 248,3 milliards**, avec une hausse de 364,5 milliards par rapport au budget 2013, soit un taux d'accroissement de 9,4%. Cette hausse est liée particulièrement à une progression des recettes fiscales qui permettent de prendre en compte les engagements vis-à-vis des partenaires sociaux et de renforcer les dotations d'investissement.

## II.2.1 Au titre des ressources

Les prévisions de ressources du budget 2014, fixées à **4 248,3 milliards**, reposent principalement sur les efforts de recouvrement des recettes intérieures représentant 81,1% des ressources globales.

**Tableau 3 : Evolutions des ressources budgétaires**

Natures des ressources	Collectif 2013	Estimation 2013	Budget 2014	Variations	
				Valeur	(%)
Données en milliards					
<b>RESSOURCES INTERIEURES</b>	<b>3 156,1</b>	<b>3 162,0</b>	<b>3 445,5</b>	<b>283,5</b>	<b>9,0%</b>
<b>Recettes fiscales</b>	<b>2 240,5</b>	<b>2 240,7</b>	<b>2 520,2</b>	<b>279,5</b>	<b>12,5%</b>
dont Impôts sur bénéfices (hors pétrole)	189,0	209,3	237,3	28,0	13,4%
Revenu du pétrole et gaz	180,6	158,3	175,7	17,4	11,0%
TVA (hors part secteur électricité)	228,5	216,4	236,1	19,7	9,1%
Taxes sur produits pétroliers	136,0	147,8	149,8	2,0	1,3%
Taxes sur marchandises générales	710,6	649,0	759,6	110,6	17,0%
Droits Unique de Sortie (DUS)	260,0	293,6	277,4	-16,2	-5,5%
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>100,5</b>	<b>106,2</b>	<b>106,9</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7%</b>
dont Produits de la privatisation et vente d'actifs	13,0	13,0	35,0	22,0	169,2%
Versement des entreprises	0,7	0,7	0,7	0,0	-0,6%
Redevance téléphonie cellulaire	6,2	9,1	7,1	-2,0	-21,7%
Recettes non fiscales du Trésor	30,1	39,7	38,2	-1,5	-3,7%
<b>Titres publics - émissions</b>	<b>806,7</b>	<b>806,7</b>	<b>810,0</b>	<b>3,3</b>	<b>0,4%</b>
<b>Recettes des Comptes Spéciaux du Trésor</b>	<b>8,4</b>	<b>8,4</b>	<b>8,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0%</b>
FIMR (fonds café cacao)	8,4	8,4	8,4	0,0	0,0%
<b>RESSOURCES EXTERIEURES</b>	<b>727,7</b>	<b>642,5</b>	<b>802,8</b>	<b>160,3</b>	<b>24,9%</b>
Appuis budgétaires	262,2	247,8	266,0	18,2	7,3%
Prêts-projets	329,9	257,5	306,5	49,0	19,0%
Dons-projets	135,6	137,2	230,3	93,1	67,9%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 883,8</b>	<b>3 804,5</b>	<b>4 248,3</b>	<b>443,8</b>	<b>11,7%</b>

Source : DGBF, DGE, DGTCP, DGI, DGD

## ➤ Ressources intérieures

**Les ressources intérieures** prévues à **3 445,5 milliards**, sont composées des recettes fiscales (73,1%), des emprunts sur les marchés monétaire et financier (23,5%) et d'autres recettes intérieures (3,4%) dont les ressources du Fonds d'Investissement en Milieu Rural.

**Les recettes fiscales** devraient connaître une hausse reposant sur les hypothèses de consolidation de l'activité, les efforts de productivité des services de recouvrement, le renforcement du contrôle fiscal et un meilleur encadrement des exonérations.

Ainsi des mesures d'optimisation du potentiel fiscal sont envisagées et se déclinent comme suit :

- la poursuite de la politique de déconcentration des services et le renforcement de la Direction des Grandes Entreprises ;
- la mise en place d'un dispositif de gestion des entreprises de taille moyenne ;
- l'accentuation du contrôle fiscal à travers le renforcement des Brigades de contrôle ;
- l'élargissement de l'assiette de la TVA aux secteurs de l'immobilier, du transport, de l'agriculture, des banques et établissements financiers ;
- l'harmonisation des taux applicables aux revenus tirés du capital ;

- la création de cellules anti-fraude et le renforcement des audits post-dédouanement ;
- la normalisation et la méthode de calcul des droits d'accises sur les boissons et tabacs.

Projetées à **2 520,2 milliards**, les prévisions de recettes fiscales sont en hausse de 12,5% par rapport aux estimations de réalisation en 2013. Ces prévisions induisent un taux de pression fiscale de 16,9% du PIB, en liaison avec les mesures d'incitation fiscale instituées dans le cadre de la relance de l'investissement.

Les hypothèses de projection des principaux postes de recettes fiscales se résument comme suit.

**L'impôt sur le bénéfice industriel et commercial (hors pétrole)** est prévu à **237,3 milliards**, en rapport avec les résultats de l'exercice 2013 qui devraient bénéficier de l'accélération de l'activité économique.

Les **revenus du pétrole et gaz** projetés à **175,7 milliards**, sont en hausse de 17,4 milliards par rapport aux estimations de réalisation à fin 2013.

**L'impôt sur les revenus et salaires** est prévu à **332,4 milliards** contre des estimations de réalisation de 294,9 milliards à fin 2013, soit une hausse de 37,5 milliards, en liaison avec la création d'emplois

consécutives à la bonne progression des investissements directs privés et à l'intensification des investissements publics.

L'**impôt foncier** projeté à **14 milliards** tient compte du renforcement des travaux cadastraux, de l'amélioration de la qualité des émissions et du plein fonctionnement des nouveaux services créés en 2012.

Les **impôts sur les revenus des capitaux mobiliers** sont prévus à **77 milliards** contre 61,1 milliards de réalisation attendue à fin 2013, en rapport avec la bonne progression des activités bancaires et une distribution plus importante de dividendes eu égard à l'amélioration des résultats comptables des entreprises au cours de l'année 2013.

La **taxe sur la valeur ajoutée (TVA)** devrait se situer à **236,1 milliards**, enregistrant une hausse de 19,7 milliards par rapport à l'estimation en fin d'année 2013. Cette progression est liée aux retombées de la relance attendue de la consommation et à la maîtrise des exonérations.

Les **taxes sur les opérations bancaires** sont prévues à **40 milliards**, en rapport avec la croissance des activités du secteur bancaire et financier qui s'inscrivent dans la dynamique de la relance économique.

Les **taxes sur les télécommunications** sont prévues à **38,8 milliards** contre **20,5 milliards** en 2013, pour tenir compte du relèvement du taux de taxation du chiffre d'affaire des sociétés du secteur de la télécommunication qui passe de 3% à 5%.

L'institution de la **taxe spécifique sur les communications téléphoniques** au taux de 3%, engendrerait des recettes d'un montant de **20 milliards**.

Les **droits d'enregistrement et de timbres** sont prévus à **66 milliards** contre 66,8 milliards estimés à fin 2013, en raison de la baisse attendue de la production du cacao.

Les **taxes à l'importation sur les produits pétroliers** sont prévues à **149,8 milliards**, en progression de 2 milliards par rapport à l'estimation de réalisation à fin 2013. Cette projection est basée sur l'hypothèse de la hausse attendue des volumes mises à la consommation de gasoil de 4% (819,3 millions de litres) et de super carburant de 8% (349,1 millions de litres). Par contre, le volume de consommation de pétrole lampant devrait baisser de 17,2% (4,9 millions de litres).

L'hypothèse de projection table également sur des prix moyens de 55,9 FCFA/litre pour le gasoil, 203,9 FCFA/litre pour le super carburant et 60,5 FCFA/litre pour le pétrole lampant.

Les **taxes à l'importation sur les marchandises générales** fixées à **759,6 milliards**, sont en hausse de 110,6 milliards par rapport à l'estimation à fin 2013. Cette projection repose sur l'accroissement de l'importation de biens et services (12,6%), l'installation de scanner au Port de San Pedro et la surveillance accrue de la façade maritime et lagunaire.



En outre, en vue de garantir la célérité dans le dédouanement, il est prévu l'interconnexion du système informatique de la douane avec celui du Port Autonome d'Abidjan et des acconiers ainsi que la libéralisation du système de consignation à l'aéroport. Il est également prévu une meilleure valorisation des marchandises taxées en droit commun avec l'avènement du nouvel opérateur assurant le contrôle.

La projection des **taxes à l'exportation** fixées à **277,4 milliards**, reposent sur un volume de production de cacao de 1 422 000 tonnes pour un prix CAF moyen de 1 225,3 FCFA le kilogramme. Quant au café, la production est prévue à 107 000 tonnes pour un prix CAF moyen de 880,5 FCFA le kilogramme.

Au titre du financement sur les **marchés monétaire et financier**, il est prévu une mobilisation de **810 milliards** pour tenir compte du potentiel du marché sous régional. Ce niveau d'émissions de titres comprend 55,6 milliards de nouveaux financements, 606,8 milliards prévus au remboursement de titres publics et 147,6 milliards destinés à la prise en charge des échéances de l'AFD traitées dans le cadre du C2D.

Les **autres ressources intérieures**, comprenant les recettes du FIMR, sont projetées à **115,3 milliards** en rapport avec la restructuration attendue du portefeuille de l'Etat dans certaines entreprises publiques.

Ces prévisions intègrent les dividendes pour 23,2 milliards dont 21,2 milliards attendus de la PETROCI. Elles prennent en compte les

recettes de service pour 15 milliards en liaison avec la reprise des activités et la poursuite des actions d'identification et de formalisation des procédures de recouvrement.

Ces prévisions intègrent également les produits de la privatisation et de vente d'actifs pour 35 milliards, les redevances au titre des licences de téléphonie cellulaire pour 7,1 milliards, les revenus du domaine pour 20,9 milliards et les ressources du FIMR pour 8,4 milliards.

### ➤ **Ressources extérieures**

Les **ressources extérieures** attendues à **802,8 milliards**, sont constituées d'appuis budgétaires, d'emprunts et de dons projets.

Au titre des **appuis budgétaires**, les prévisions fixées à **266 milliards**, correspondent aux concours financiers attendus du FMI (60 milliards), de la Banque Mondiale (25 milliards), de l'Union Européenne (18,4 milliards), de la Banque Africaine de Développement (15 milliards) et de l'AFD (147,6 milliards) dans le cadre du C2D.

Le **financement extérieur des projets** est prévu à **536,8 milliards** avec **306,5 milliards** d'emprunts projets et **230,3 milliards** de dons projets. Ces financements proviennent principalement :

- du Gouvernement Chinois : 156,3 milliards ;
- de la Banque Mondiale : 93,4 milliards ;
- de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) : 79,8 milliards ;

- de la Banque Africaine de Développement (BAD) : 53 milliards ;
- de la Banque Islamique de Développement (BID) : 45,3 milliards ;
- de l'Union Européenne (UE) : 25,6 milliards ;
- de Global Fond (USA) : 22,1 milliards ;
- du Gouvernement Koweïtien : 20,9 milliards ;
- de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) : 16,2 milliards ;
- de AFREXIMBANK Inde : 15,4 milliards ;
- de la KFW : 11,1 milliards ;
- du FNUAP : 10,9 milliards.

## II.2.2 Au titre des dépenses

Le souci constant de la programmation et de l'allocation optimum des ressources pour assurer l'efficacité dans la gestion des finances publiques a guidé l'élaboration de ce projet de budget, qui reconduit les actions prioritaires du programme du Gouvernement. Ainsi, les charges du projet de budget 2014 d'un montant de **4 248,3 milliards**, correspondent aux besoins essentiels des populations, en particulier les actions visant la consolidation de la cohésion sociale, le renforcement de la sécurité, la poursuite des projets et programmes de développement social et économique, tout en respectant les engagements vis-à-vis des partenaires intérieurs et extérieurs. Les crédits prévus se répartissent entre le service de la dette publique (24,7%), les charges salariales (27,9%), les autres dépenses de

fonctionnement des services (17,6%) et les dépenses d'investissement (29,8%).

**Tableau 4 : Evolution des prévisions de dépenses budgétaires**

Natures des dépenses	Collectif 2013	Estimation 2013	Budget 2014	Variations	
				Valeur	(%)
Données en milliards					
<b>SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE</b>	<b>984,3</b>	<b>1 001,9</b>	<b>1 047,8</b>	<b>46,0</b>	<b>4,6%</b>
<b>Dettes intérieure</b>	<b>725,2</b>	<b>747,6</b>	<b>722,0</b>	<b>-25,7</b>	<b>-3,4%</b>
dont Titres publics	592,8	612,7	606,8	-5,9	-1,0%
<b>Dettes extérieure</b>	<b>259,1</b>	<b>254,2</b>	<b>325,9</b>	<b>71,7</b>	<b>28,2%</b>
<b>DEPENSES ORDINAIRES</b>	<b>1 742,3</b>	<b>1 773,6</b>	<b>1 933,2</b>	<b>159,6</b>	<b>9,0%</b>
Personnel	1 039,1	1 039,1	1 186,2	147,1	14,2%
Abonnement	48,1	48,2	49,1	0,9	1,9%
Subventions et transferts	286,5	316,9	325,9	9,0	2,8%
Charges de fonctionnement des services et autres	368,5	369,4	372,1	2,6	0,7%
					-
<i>Subvention CGRAE</i>	17,2	17,2	-	-17,2	100,0%
<i>Carburant armée</i>	7,0	7,0	7,0	0,0	0,0%
<i>Dépenses sociales ciblées</i>	7,0	7,0	7,0	0,0	0,0%
<i>Dépenses post-crise</i>	27,6	27,6	10,0	-17,6	-63,8%
<i>Autres frais de fonctionnement des services</i>	309,7	310,6	348,1	37,4	12,0%
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 148,8</b>	<b>1 008,2</b>	<b>1 258,8</b>	<b>250,6</b>	<b>24,9%</b>
<b>Trésor</b>	<b>683,4</b>	<b>613,5</b>	<b>722,0</b>	<b>108,5</b>	<b>17,7%</b>
dont Projets C2D	98,4	49,2	147,6	98,4	200,0%
Programme Présidentiel d'Urgence	115,0	115,0	125,0	10,0	8,7%
Construction du barrage de Soubré	27,3	27,3	22,2	-5,1	-18,5%
Gratuité des soins ciblés	20,0	20,0	20,0	0,0	0,0%
<b>Emprunts</b>	<b>329,9</b>	<b>257,5</b>	<b>306,5</b>	<b>49,0</b>	<b>19,0%</b>
<b>Dons</b>	<b>135,6</b>	<b>137,2</b>	<b>230,3</b>	<b>93,1</b>	<b>67,9%</b>
<b>DEPENSES DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR</b>	<b>8,4</b>	<b>8,4</b>	<b>8,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0%</b>
Investissement FIMR	8,4	8,4	8,4	0,0	0,0%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 883,8</b>	<b>3 792,1</b>	<b>4 248,3</b>	<b>456,2</b>	<b>12,0%</b>

Source : DGBF, DGTCP, DGE

## ➤ Dette publique

Après la restructuration d'une part substantielle de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE, une stratégie de gestion de la dette à moyen terme est en cours d'élaboration par le Gouvernement afin de définir une politique d'endettement viable. Cette stratégie devrait prendre les mesures permettant de minimiser l'ensemble des coûts et des risques liés à l'endettement. Ces mesures visent notamment à :

- encadrer la gestion de la dette publique par le Comité National de la Dette Publique (CNDP), dont l'avis préalable est requis pour tout projet d'emprunt.
- privilégier les sources de financement intérieur à moyen et long terme;
- privilégier les guichets concessionnels en ce qui concerne l'endettement extérieur ;
- surveiller régulièrement les ratios d'endettement tels que définis par les critères de convergence (le stock de la dette publique sur le PIB inférieure à 70% et le stock de la dette extérieure sur les exportations inférieure à 150%) ;
- faire régulièrement une analyse de la viabilité de la dette publique.

Pour 2014, le **service de la dette publique**, projeté à **1 047,8 milliards**, comprend les échéances de la dette intérieure pour 68,9% et celles de la dette extérieure pour 31,1%.

**Les échéances de la dette intérieure** d'un montant de **722 milliards**, intègrent principalement les remboursements de titres publics (606,8 milliards) comprenant les bons du Trésor (278,1 milliards), les emprunts obligataires (157,3 milliards) et les obligations du Trésor (168,2 milliards).

Le service de la dette intérieure couvre également les dettes vis-à-vis du secteur bancaire pour **58 milliards** dont 34,6 milliards au profit de la BCEAO et 23,4 milliards en faveur des banques commerciales.

Ce service prend également en compte les échéances du secteur non bancaire pour **57,1 milliards** dont 27,8 milliards au profit du Groupe PFO et 29,3 milliards en faveur des créanciers détenteurs de titres.

Le service de **la dette extérieure** d'un montant de **325,9 milliards**, intègre principalement les remboursements des échéances de l'AFD pour 147,6 milliards retraités dans le cadre du C2D.

Il couvre également la dette vis-à-vis des créanciers multilatéraux pour **31,1 milliards**, des bilatéraux pour **53,9 milliards** et des créanciers privés pour **75,4 milliards**.

En outre, ce service comprend la souscription au capital de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) pour **15,4 milliards**.

## ➤ Dépenses ordinaires

Les **dépenses ordinaires**, prévues à **1 933,2 milliards** sont en hausse de **190,9 milliards** par rapport au budget 2013. Cette hausse est essentiellement imputable à l'accroissement des dépenses de personnel.

En effet, les **dépenses de personnel**, projetées à **1 186,2 milliards**, enregistrent une hausse nette de **147,1 milliards** par rapport à 2013. Cette hausse résulte des mesures suivantes:

- **le recrutement (ordinaire) de 15 292 agents** pour un coût de **58,6 milliards**. Cet effectif est composé de 9 496 agents du secteur éducation-formation, 4 859 agents du secteur de la santé et 937 agents d'autres corps ;
- **les reports de traitements de 2013 sur 2014** pour un coût de **11,9 milliards**. Ils concernent les recrues de 2013 dont le rappel de salaire se fera en 2014 ;
- **le recrutement (exceptionnel) de 3 641 ex-combattants** pour un coût de **12,3 milliards**. Cet effectif comprend 391 agents de la Direction Générale des Impôts, 2250 agents de la Direction Générale des Douanes et 1000 agents des eaux et forêt ;
- **l'impact en année pleine du coût du recrutement exceptionnel de 1 981 ex-combattants** comme agents d'encadrement des établissements pénitentiaires effectué en 2013, pour **1 milliard** ;

- **la revalorisation indiciaire des agents du secteur de la santé** pour un montant de **14,9 milliards** et un effectif de 19 318 agents ;
- **les changements de situation administrative** pour un montant de **12,2 milliards** ;
- **le rappel du CAP des instituteurs** d'un montant total de **6 milliards**, profilé sur 3 années (2012 à 2014). Le montant de **2 milliards** inscrit en 2014 correspond à la dernière tranche ;
- **l'avancement des magistrats, des corps préfectoral et diplomatique** pour **1,5 milliard**, représentant la moitié du coût réel compte tenu du délai de transmission des dossiers ;
- la prise en compte de **l'effet financier de la nouvelle grille salariale** en cours d'élaboration pour un montant de **28,4 milliards** concernant les études sur la stratégie de la masse salariale et **3,2 milliards** pour le recrutement de 1500 ex-combattants dans l'emploi de protection civil, soit **31,6 milliards** de provision.

L'augmentation des dépenses de personnel intègre également le **relèvement du taux de paiement à 100%** des mesures de revalorisation salariale en faveur de certaines catégories de fonctionnaires pour un coût de **36,2 milliards**. Ces mesures concernent :

- le profil de carrière dans le secteur Education/ Formation des enseignants du secondaire, du primaire et autres assimilés instituteurs (décret n° 2009-208 du 29 juin 2009) : **22,3 milliards**;
- la grille particulière de traitement des enseignants du supérieur : 2eme tranche (décret n° 2007-577 du 13 septembre 2007): **3,3 milliards**;
- l'instauration de prime de risque et revalorisation d'indemnités des cadres supérieurs de la santé (décret n° 2008- 03 du 04 janvier 2008) : **1,6 milliard**;
- l'instauration de prime de risque et revalorisation d'indemnités du personnel technique de la santé (décret n° 2008- 03 du 04 janvier 2008) : **1,8 milliard**;
- la situation administrative et financière des praticiens hospitaliers enseignants (décret n° 2007-481 du 16 mai 2007) : **0,6 milliard** ;
- l'institution d'une grille particulière au profit des magistrats non membres de la Cour Suprême: 2eme tranche (décret n° 2008-15 du 11 février 2008) : **0,5 milliard**;
- le relèvement du niveau de recrutement des surveillants des établissements pénitentiaires (décret n° 2007-609 du 08 novembre 2007) : **0,3 milliards**;

- l'instauration d'indemnités au profit des Agents de douanes (décret n° 2008-220 du 20 juillet 2008) : **0,4 milliard**;
- l'instauration d'indemnités au profit des Agents techniques des Eaux et Forêts (décret n° 2008-29 du 21 février 2008) : **1,3 milliard**;
- l'instauration d'indemnités au profit des Agents des affaires maritimes et portuaires (décret n° 2008-308 du 23 octobre 2008) : **0,4 milliard**;
- et le nouveau statut du corps diplomatique : **3,8 milliards**.

L'impact de ces mesures nouvelles a été atténué par les gains résultant des sorties définitives (-4 milliards), des dépenses non reconductibles notamment les rappels de solde (-19,1 milliards) et des anticipations de report de 2014 sur 2015 (-12,9 milliards).

La projection de la masse salariale 2014 représente 44,8% des recettes fiscales, supérieure à la norme communautaire en la matière fixée à 35% maximum.

Aussi est-il apparu nécessaire pour le Gouvernement d'élaborer une nouvelle stratégie de maîtrise de la masse salariale en vue de respecter les grands équilibres et définir une grille de rémunération plus juste.

**Les dépenses d'abonnement, de consommation d'eau, de téléphone et d'électricité** prévues à **49,1 milliards** avec une augmentation de 2% par rapport à 2013, tiennent compte des créations de nouveaux services, de la prise en charge des lignes spécialisées des régies financières ainsi que de l'extension de l'éclairage public. Toutefois, les mesures de rationalisation amorcées en 2013 seront poursuivies, afin de contenir ces dépenses dans la limite des prévisions.

**Les subventions et transferts** prévus à **325,9 milliards** couvrent notamment :

- la subvention aux écoles privées pour les frais d'écologie des élèves et étudiants affectés par l'Etat dans ces établissements (54 milliards) ;
- les subventions accordées aux EPN pour leur fonctionnement (72,9 milliards). Cette dotation prend en compte les nouveaux EPN en cours de création et la mise à niveau des crédits des EPN existants ;
- la subvention au secteur électricité (32,3 milliards) pour contribuer à l'équilibre du secteur ;
- la subvention à la filière coton (7 milliards) pour soutenir l'achat des intrants ;
- le transfert au Fonds d'Entretien Routier (10 milliards) ;

- la subvention pour le fonctionnement des CEI locales (2,2 milliards) ;
- la subvention à l'utilisation du HVO (31 milliards) pour faire face au déficit de l'offre d'électricité.

Par ailleurs, en accompagnement à la réforme dans la filière café-cacao, 2 milliards sont prévus pour poursuivre l'appui aux petites unités de broyage de cacao dans le cadre de l'exportation.

En outre, pour tenir compte du plein régime de fonctionnement des nouvelles régions, **les Collectivités Décentralisées et Districts** bénéficieront d'une dotation de **20,1 milliards**.

Les autres subventions et transferts d'un montant de **96,7 milliards** intègrent les bourses des élèves de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), de l'Institut National de Formation Judiciaire (INFJ) ainsi que des élèves gendarmes et policiers jusqu'alors prises en compte dans la masse salariale de l'Etat sous forme de présalaire.

**Les dépenses post crise** sont prévues à **10 milliards** pour le financement des actions menées par le Conseil National de Sécurité (CNS).

Pour soutenir la politique de vaccination et la gestion des médicaments notamment les antirétroviraux, une dotation de **7 milliards** est prévue au titre **des dépenses sociales ciblées**.

**Les autres charges de fonctionnement** inhérentes aux charges de fonctionnement courant des services sont fixées à **355,1 milliards**

contre 334,8 milliards au budget 2013. Cette augmentation prend en compte les charges induites par la création de nouveaux services et le renforcement des crédits des services existants.

### ➤ **Dépenses d'investissement**

Les crédits consacrés aux **dépenses d'investissement** sont fixés à **1 258,8 milliards**, financés à hauteur de 57,4% par les ressources intérieures et à 42,6% par les concours extérieurs. Ces dépenses sont en hausse de 9,5% par rapport à 2013 en raison de la poursuite du programme d'investissement du Gouvernement traduit dans le PND.

Les dépenses **d'investissement financées sur ressources intérieures** s'élèvent à **722 milliards**. Ce montant intègre 33,6 milliards affectés aux opérations des Collectivités Décentralisées et Districts, pour soutenir le développement local dans l'optique de l'amélioration du cadre de vie des populations.

Les dépenses d'investissement financées sur Trésor prennent également en compte les projets financés dans le cadre du C2D pour un montant de 147,6 milliards, couvrant les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, des infrastructures, du développement urbain et de la justice.

La part du financement des **projets sur concours extérieurs** est prévue à **536,8 milliards** dont **306,5 milliards** au titre des emprunts et **230,3 milliards** sur les dons. Ces financements sont globalement en hausse de 15,3% par rapport à 2013.

Ces investissements reflètent les priorités du Gouvernement en matière d'amélioration du cadre de vie des populations et de renforcement des bases de la croissance économique. Ainsi, sont inscrits notamment les projets de réhabilitation et de construction du réseau routier, d'amélioration de l'accessibilité à l'eau potable et à l'électricité, d'assainissement, de consolidation et de développement des infrastructures socio-économiques de base. Ces priorités se traduisent principalement à travers les projets suivants :

- la réhabilitation et la construction de nouvelles routes dont l'autoroute Abidjan-Grand Bassam (22,5 milliards), le corridor Grand Bassam-Noé (18 milliards), la route Bouna-Doropo-Frontière Burkina (17,2 milliards), l'Echangeur VGE (14,9 milliards), le pont de la Marahoué (4,7 milliards), les voies alternatives au troisième pont d'Abidjan (1 milliard), le Projet Renaissance Infrastructure de CI (38 milliards), la réhabilitation des Ponts FHB et Général De Gaulle (1,7 milliard), la construction du Pont Yopougon-Ile Boulay (8,9 milliards), l'aménagement de la route Boundiali-Tengrele-Mali (6,8 milliards), l'aménagement de la route Boundiali-Odiéné-Frontière de la Guinée (20,4 milliards);
- le renforcement des infrastructures universitaires conformément à la vision du Gouvernement. Il est prévu dans ce cadre, le démarrage de la construction de nouvelles universités pour 8,1 milliards (Man, San Pédro et Bondoukou)

ainsi que la réhabilitation, l'extension et l'équipement des universités et CROU (10,8 milliards) ;

- la construction, la réhabilitation et l'équipement des structures éducatives (27,3 milliards) dont 11 milliards pour la construction et la rénovation des collèges et lycées et 16,3 milliards pour la construction d'écoles primaires ;
- l'amélioration de la desserte en eau potable de la ville d'Abidjan et ses périphéries à travers notamment l'exploitation des champs captant de Bonoua et de Songon (69,5 milliards) et le renforcement de l'alimentation de la ville d'Abidjan et sa banlieue en eau potable (8,1 milliards) en vue de faire face au déficit d'approvisionnement des populations ;
- l'amélioration de l'offre d'électricité avec 130,7 milliards couvrant notamment l'aménagement du barrage hydro électrique de Soubré (71,8 milliards), l'interconnexion des réseaux électriques Côte d'Ivoire – Mali (14,5 milliards), la réhabilitation des réseaux électriques (12 milliards), le Programme de Renforcement du Secteur de l'Electricité (10,3 milliards), le projet d'interconnexion électrique Côte d'Ivoire-Libéria-Sierra Léone-Guinée (10,3 milliards), le Projet d'Urgence Réhabilitation du Secteur de l'Electricité (7 milliards) et les projets d'électrification de 41 localités (2,8 milliards). La mise en œuvre de ces projets permettra le renforcement des capacités de production

énergétique nationale et la réduction coûts d'exploitation et d'entretien ;

- l'amélioration de la prise en charge sanitaire des populations à travers les actions de gratuité ciblée des soins (20 milliards), la rénovation des CHU (2 milliards), les programmes spéciaux mère et enfant (17,6 milliards) et l'achèvement de la construction de l'hôpital d'Angré (4 milliards) ;
- le renforcement de la sécurité, de la défense et de la justice à travers le Programme d'Urgence Sécurité (2,6 milliards), l'investissement ADDR (22,2 milliards), la construction et l'équipement des tribunaux et résidences (3,7 milliards) et la construction de prisons de haute sécurité (2,5 milliards) ;
- la promotion des logements sociaux (7,7 milliards) et de l'emploi des jeunes (10,3 milliards).

Ces actions sont renforcées par celles menées dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence à hauteur de 125 milliards pour poursuivre la politique de restauration de certains services publics et la satisfaction des besoins élémentaires des populations dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau potable, de la salubrité, de l'électrification et des infrastructures routières.

Outre ces actions, le budget 2014 prend en compte certains projets importants tels que la restructuration des banques et établissements financiers (20 milliards), l'appui à la filière riz (17,3 milliards), le programme de développement des infrastructures agricoles



(10,2 milliards) et les mesures d'accompagnement du secteur banane (17,2 milliards).

Dans le cadre de la mise en œuvre du PND, il est inscrit une dotation de 10 milliards pour conduire les études de faisabilité des projets.

En vue de réaliser certains projets en milieu rural, des ressources sont affectées au Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR).

### **II.3 Actions prioritaires**

Le Gouvernement poursuit à travers ce projet de budget le renforcement des actions de reconstitution du tissu économique et d'amélioration des conditions de vie des populations.

A cet effet, la lutte contre les disparités sociales qui demeure une préoccupation majeure, bénéficie d'une dotation de **1 517,7 milliards** au titre des dépenses « pro pauvres ». Cette dotation qui évolue de 16%, représente 9,7% du PIB contre 9,3% en 2013.

Ces dépenses couvrent les secteurs de l'éducation-formation, de la santé, des affaires sociales, de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques, des infrastructures routières, de l'assainissement ainsi que l'accessibilité à l'eau potable et à l'électricité.

Au titre de **l'Éducation-Formation**, les crédits prévus se chiffrent globalement à **836,3 milliards** contre 754,6 milliards dans le budget 2013. Ces crédits couvrent notamment l'acquisition de manuels, de kits scolaires et de mallettes pédagogiques ainsi que la construction, l'équipement et la réhabilitation des infrastructures scolaires.

Ils prennent en compte également le renforcement des moyens de fonctionnement des structures éducatives, les bourses ainsi que les subventions aux écoles privées et à la SOTRA pour le transport des élèves et étudiants.

Au titre du secteur de la **santé**, il est prévu une dotation de **263,3 milliards** contre 205,1 milliards dans le budget 2013. Cette dotation est destinée aux opérations de réhabilitation et de rééquipement des Centres Hospitaliers Universitaires (CHU), des hôpitaux généraux et des autres structures sanitaires.

Ces actions se rapportent également à la consolidation des actes de prévention et de lutte contre les pathologies et endémies ainsi que la lutte contre le VIH/SIDA.

Le secteur des **affaires sociales** bénéficie d'un crédit de **22,4 milliards** destiné à l'équipement des orphelinats, pouponnières et centres sociaux, à la formation du personnel d'appui ainsi qu'à la prise en charge des indigents et victimes de catastrophes.

Les secteurs de **l'agriculture, des ressources animales et halieutiques** sont dotés de **88,9 milliards** couvrant les programmes de développement et de promotion de l'agriculture, les projets d'aménagement hydro-agricole, les projets de diversification agricole et de gestion des terroirs ainsi que d'équipement rural. Ces crédits prennent en compte également l'appui à l'élevage, à la production laitière, à la pêche, à l'aquaculture et à l'agriculture vivrière, afin d'assurer l'autosuffisance alimentaire.

Dans le cadre du renforcement des **infrastructures routières**, il est prévu **112,7 milliards** couvrant notamment les travaux de réfection et d'ouverture de routes ainsi que la construction d'ouvrages d'arts.

Les actions de renforcement de **l'assainissement et d'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et en fourniture d'électricité**, sont dotées de **112,2 milliards**. Ces dotations sont consacrées notamment à l'assainissement et l'enlèvement des ordures ménagères à travers les actions de l'ANASUR, à l'hydraulique urbaine et villageoise par la réparation et l'installation de pompes à motricités humaines. Elles couvrent également la poursuite des programmes d'électrification rurale et d'extension des réseaux urbains.

La poursuite de la politique de **décentralisation** bénéficie d'une dotation de **60 milliards**, dont 30,8 milliards au profit des Conseils Régionaux pour soutenir les actions de développement économique et sociale menées dans les régions.

La promotion et l'insertion des jeunes bénéficient d'une dotation de **8,1 milliards** couvrant notamment, le soutien à la politique de promotion de l'emploi jeune qui se traduit dans le projet de création d'emplois jeunes et de développement des compétences appuyé par la création du fonds emploi jeune.

Outre les actions prioritaires menées dans le cadre des dépenses pro pauvres, les actions de renforcement de la cohésion sociale et de la paix se poursuivent en 2014 avec une dotation de **22,6 milliards**.

Le renforcement de **la sécurité** des personnes et des biens ainsi que la **défense** nationale, bénéficient d'une dotation de **383,4 milliards**, pour prendre en compte outre les charges salariales, le financement du programme d'urgence sécurité et des activités du Conseil National de Sécurité (10 milliards). Cette dotation couvre également les moyens d'actions des services et les dépenses liées à la réhabilitation des casernes des militaires et des policiers.

**Le système judiciaire** est quant à lui, doté de **59,5 milliards** pour la construction et la réhabilitation des tribunaux, des maisons d'arrêt et de correction.

## CONCLUSION

Le projet de Loi de Finances 2014 présenté ci-dessus dans ses grandes lignes s'inscrit comme en 2013, dans la dynamique du raffermissement de la paix et de la relance économique.

Le Gouvernement, à travers ce budget, poursuit également la mise en œuvre des principaux programmes sociaux contribuant à l'amélioration des conditions des populations et ses actions de développement des infrastructures socio-économiques de base.

Pour assurer la réalisation de ces objectifs, les efforts d'assainissement des finances publiques, la rationalisation et la modernisation du dispositif fiscal dans le cadre du programme « Doing Business » de la Banque Mondiale seront poursuivis. Pour ce faire, les efforts d'amélioration de la performance et de la transparence du processus de passation des marchés publics seront poursuivis afin de renforcer la tendance baissière des marchés de gré à gré et d'améliorer la crédibilité du système des marchés publics

Aussi, un accent particulier sera-t-il mis sur le renforcement de la discipline et la transparence dans l'exécution de ce budget à travers la production régulière de comptes rendus conformément aux dispositions en vigueur. De même, la capacité d'absorption des financements dédiés aux investissements sera améliorée grâce à l'élaboration du plan type de passation des marchés. Le respect du plan d'engagement des autres dépenses, établi avec les administrateurs de crédits, devrait assurer une gestion plus efficace des dépenses publiques.

Ce budget bénéficie du soutien des partenaires au développement à travers d'importants appuis financiers et assistances techniques.

Au cours de l'exercice budgétaire 2014, toute commande publique qui engage l'Etat devra faire l'objet, selon le montant, d'une approbation préalable du Ministre en charge de l'Economie, du Premier Ministre, du Président de la République ou du Conseil des Ministres.

Ces nouvelles mesures d'accompagnement de l'exécution du budget seront précisées par des textes réglementaires ultérieurs et devront permettre l'optimisation de la dépense publique.

Aussi, l'implication de tous est-elle nécessaire pour la mise en œuvre de ces dispositions afin d'assurer une bonne exécution de ce budget qui consolide les bases de l'émergence à l'horizon 2020.

En votre qualité de représentants du peuple, je suis persuadé que vous contribuerez à l'aboutissement heureux de cette initiative.

C'est pourquoi, je sollicite votre appui aux actions que le Gouvernement entend conduire dans le cadre de cette Loi de Finances. Je vous exhorte donc à examiner ce budget et à le soutenir massivement.

Je souhaite que cette session budgétaire se déroule dans un climat empreint de cordialité et de confiance.

# **ANNEXES**

**Annexe 1** : Cadrage Budgétaire 2013

**Annexe 2** : Evolution des recettes fiscales

**Annexe 3** : Evolution des recettes non fiscales

**Annexe 4** : Les dépenses sociales

**Annexe 5** : Evolution de la masse salariale

**Annexe 6** : Evolution des dépenses Pro-Pauvres

**Annexe 7** : Evolution des ressources budgétaires

**Annexe 8** : Evolution des dépenses budgétaires

**Annexe 9** : Dotations par Ministères et Institutions

**Annexe 10** : Comparaison des Composantes du Budget de 2011 à 2014

**Annexe 11** : Evolution des dépenses de fonctionnement et d'investissement

**Annexe 12** : Répartition des dépenses C2D par secteur